

# Le tri des emballages



**NOUVEAU**  
À PARTIR DU 1<sup>ER</sup> MARS 2021



**C'EST PARTI**  
**TOUS LES**  
**EMBALLAGES**  
**SE TRIENT !**

## EN PRATIQUE

C'est un emballage ? Il se trie.  
Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.  
Déposez vos emballages en vrac et pas dans des sacs.

**POUR VOUS,**  
**LE TRI DEVIENT PLUS SIMPLE !**

Aujourd'hui, sur notre territoire, des solutions ont été trouvées pour ne pas jeter et recycler plus. De votre côté, il suffit de déposer **tous vos emballages** !



**Bouteilles et flacons en plastiques**  
Bien vidés, avec les bouchons.



**Tous les autres emballages en plastique** (pots, barquettes, films, sacs, suremballages...).



**Emballages et briques en carton.**



**Emballages en métal, même petits.**

## Les erreurs de tri coûtent cher

Les déchets jetés au mauvais endroit sont réorientés et pèsent inutilement sur le budget de la collectivité.

## Les bons gestes

Pliez et compactez mais n'emboîtez pas. Chaque matière se recyclant séparément, les emballages emboîtés ne sont pas recyclés.

**✗ JE NE METS PAS**



emballages emboîtés



emballages non vidés



sacs poubelle



En déchèterie, ils seront recyclés ou valorisés.